

# PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée Générale du 19 mars 2016

L'an deux mille seize, le dix-neuf mars, à dix heures cinquante, les membres de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes ASBL se sont réunis à l'Hôtel Best Western « Les 3 Clés » à Gembloux sur convocation du Conseil d'Administration en date du 16 février 2016.

16 membres effectifs présents ou représentés (9 membres présents + 7 procurations) sur 20 membres effectifs, 11 membres sont absents dont 8 excusés. Cette Assemblée Générale est présidée par Mr Francis VENTER en sa qualité de Président de l'Association. Le secrétariat est assuré par Mr Philippe VANGROOTLOON, en sa qualité de Secrétaire. Le Président constate que 16 membres sur les 20 membres effectifs sont présents ou représentés. Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. Procès-verbal de l'AG du 13 juin 2015
2. Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2015
3. Présentation du budget 2016 et approbation du budget 2017
4. Ratification de la liste des membres 2016
5. Cotisations 2017
6. Décharge aux administrateurs pour leur gestion
7. Préparatifs de la « *Nuit de l'Obscurité* » 2016
8. Projets et initiatives en cours et à venir.
9. Divers

#### Membres effectifs présents :

1. Francis VENTER
2. Philippe VANGROOTLOON
3. Philippe DEMOULIN
4. Alexis BRUCATO
5. Jacques RYGAERTS, délégué Charleroi Astronomie
6. Joseph MARTELEUR, délégué Fédération Francophone d'Astronomes Amateurs de Belgique (FFAAB)
7. Thierry HANON-DEGROOTE
8. Delphine ROLLAND, déléguée Cercle d'Astronomes Amateurs du Pays de Charleroi
9. Nicolas DUPONT, délégué Société Astronomique de Liège

#### Membres effectifs représentés :

1. Astronomie Centre Ardenne par procuration à Francis VENTER
2. Astronamur par procuration à Thierry HANON-DEGROOTE
3. Cercle Astronomique Mosan par procuration à Joseph MARTELEUR
4. Jean-Marie MENGEOT par procuration à Alex BRUCATO
5. Roland BONINSEGNA par procuration à Jacques RYGAERTS

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
ASBL

6. Eurastro par procuration à Philippe DEMOULIN
7. Groupe Astronomie de Spa par procuration à Philippe VANGROOTLOON

Membres effectifs absents et excusés :

1. Emmanuël JEHIN, délégué Groupe Astronomie de Spa
2. Julien LEMAIRE, délégué Astronamur
3. Marc Magonet, délégué Cercle Astronomique Mosan
4. Jean-Luc DIGHAYE, délégué Eurastro
5. Chistian WANLIN, délégué Astronomie Centre Ardenne
6. Roland BONINSEGNA
7. Jean-Marie MENGEOT
8. Raoul LANNOY, délégué Astro Véga

Membres effectifs absents et non-excuses :

1. Olympus Mons
2. Marie ROY
3. Club Astro d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Le Président ouvre alors les débats sur les résolutions figurant à l'ordre du jour. Ces dernières seront soumises, le cas échéant, au vote des membres :

**1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 JUIN 2015**

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres de l'Assemblée Générale, le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 13 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

**2. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2015**

Après présentation des comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2015, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés par le Trésorier, Mr Alexis BRUCATO (voir document en annexe).

**3. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES BUDGETS 2016 ET 2017**

Après présentation des budgets des exercices 2016 (adopté lors de l'Assemblée Générale du 13 juin 2015) et 2017, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité lesdits budgets tels qu'ils lui ont été présentés par le Trésorier, Mr Alexis BRUCATO (voir document en annexe).

**4. RATIFICATION DE LA LISTE DES MEMBRES AU 19 MARS 2016**

La liste des membres (effectifs et adhérents) au 19 mars 2016 a été présentée à l'Assemblée Générale (voir document en annexe). Le nombre de membres effectifs est de 20 personnes et associations, identique à la situation après l'Assemblée Générale du 13 juin 2015. Les membres adhérents ont augmenté depuis l'année dernière (de 20 à 28).

## 5. **COTISATIONS 2017**

Les montants des cotisations actuelles 2016 (20 euros pour les associations membres effectifs, 10 euros pour les individuels membres effectifs, 10 euros pour les associations membres adhérents, 5 euros pour les individuels membres adhérents) sont maintenues en 2017.

## 6. **DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS**

Les membres de l'Assemblée Générale décident à l'unanimité, de donner décharge aux quatre administrateurs, Francis VENTER, Philippe DEMOULIN, Philippe VANGROOTLOON et Alexis BRUCATO, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

## 7. **PRÉPARATION NUIT DE L'OBSCURITÉ (8 OCTOBRE 2016)**

Francis VENTER va contacter les 262 communes de Wallonie et des 19 communes de Bruxelles afin de leur demander de participer à leur manière à la Nuit de l'Obscurité 2016.

Pour plus d'efficacité en termes de communication avec les administrations, on peut envisager que les membres de notre association, qui ont des contacts dans leur commune et/ou les communes avoisinantes, puissent avoir une copie du courrier envoyé par Francis VENTER avec la date d'envoi (copie du mail). Ils pourront ainsi « activer leur(s) réseau(x) ».

La couverture par mail est très certainement moins efficace que des courriers postaux traditionnels avec la caution IEW (Inter-Environnement Wallonie), comme nous en disposions avant l'arrêt de la participation d'IEW à la Nuit de l'Obscurité. Mais nous ne pouvons pas nous permettre financièrement les frais postaux de quasi 300 lettres.

Francis VENTER va mettre à jour la page du site ascen.be relative à la Nuit de l'Obscurité et va notamment y inscrire la règle dont nous avons convenu avec nos partenaires flamands : « *la Nuit de l'Obscurité aura lieu chaque année le 2<sup>ème</sup> samedi du mois d'octobre* ».

Une réunion avec nos homologues de Preventie Lichthinder concernant la Nacht van de Duisternis ( [www.bondbeterleefmilieu.be/nacht/](http://www.bondbeterleefmilieu.be/nacht/) ) devrait être organisée prochainement. Thierry HANON-DEGROOTE a eu un mail à ce sujet qu'il va nous transmettre. Il serait peut-être intéressant d'y participer (un ou plusieurs de nos membres maîtrisant le Néerlandais).

Des contacts devraient aussi être pris avec les 2 associations naturalistes majeures en Wallonie et à Bruxelles, à savoir les Cercles Naturalistes de Belgique (CNB) et Natagora. Un moyen serait de demander à publier un article dans les revues respectives de ces associations (si possible dans les numéros qui précèdent la Nuit de l'Obscurité).

Philippe DEMOULIN a fait il y a quelque temps un exposé à Bergem Ste Agathe devant un public très clairsemé (quelques rares personnes). C'est un fait majeur : inscrire dans les manifestations communales une présentation sur la pollution lumineuse n'attirera

absolument aucun public (ni même les mandataires communaux). C'est une véritable perte de temps et un échec programmé, à moins que le sujet de la présentation soit par exemple lié à la sécurité comme un projet communal d'extinction de l'éclairage public. Il vaut mieux faire un exposé devant un conseil communal ou un comité de gestion d'un parc naturel. Évidemment il doit être assez succinct s'il veut accompagner l'ordre du jour de ce genre de réunion.

Francis VENTER aimerait bien d'avoir une meilleure communication de nos activités, de nos documents vers les membres adhérents (nouveaux, actuels et anciens) ainsi que vers les membres de nos clubs membres effectifs. Nous nous demandons si nos messages sont toujours bien transmis aux différents membres des clubs ? Il pourrait être utile de constituer une base de données avec toutes les adresses mail des membres de ces clubs.

## **8. PROJETS ET INITIATIVES EN COURS ET À VENIR**

- Salons des Mandataires 2016 et 2017

Malgré avoir écrit au cabinet du Ministre Paul Furlan (organisateur du Salon des Mandataires) plus tôt que l'année précédente, malgré avoir envoyé directement par mail, à la réception de la lettre de Paul Furlan, les informations nécessaires au WEX, notre inscription n'a encore pas été prise en compte pour l'édition 2016 ! Impossible de savoir pourquoi : couac administratif, tri des demandes des asbl où on privilégie les asbl qui n'ont jamais participé... ?

Une idée proposée par Joseph MARTELEUR serait alors d'inscrire la FFAAB au Salon des Mandataires 2017 où nous pourrions, à côté des présentations des activités de la FFAAB, montrer les activités de l'ASCEN dans la lutte contre la pollution lumineuse.

- Anniversaire Fédération Francophones d'Astronomes Amateurs de Belgique

Le 16 avril 2016 aura lieu le dixième anniversaire de la FFAAB à l'Eurospace Center à Redu. Joseph MARTELEUR invite donc l'ASCEN à participer avec un stand dédié à la pollution lumineuse et à la présentation de notre association.

Francis VENTER, Jacques RYGAERTS et Philippe VANGROOTLOON se sont proposés pour tenir un stand ASCEN lors de cette manifestation.

## **9. DIVERS**

Contact va être pris avec le club astro « Latitude 50 » pour confirmer leur volonté de s'inscrire à l'ASCEN comme membre effectif.

Pour les prochaines Assemblées Générales, nous détaillerons les activités des membres effectuées dans le laps de temps entre chaque Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration demandera aux membres effectifs les listes de leurs activités au moment des envois des convocations.

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
ASBL

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les membres du conseil d'administration présents à la réunion.

## CONVOCACTION à l'Assemblée Générale de l'ASCEN

Montignies sur Sambre, le 16 février 2016

Sur décision du Conseil d'Administration, les membres de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) ASBL sont conviés à l'Assemblée Générale qui aura lieu le **samedi 19 mars 2016** à l'hôtel des 3 clés à Gembloux **à 10 heures**.

Les points suivants seront présentés à l'ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'AG du 13 juin 2015
2. Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2015
3. Présentation et approbation des budgets 2016 et 2017
4. Ratification de la liste des membres 2016
5. Cotisations 2017
6. Décharge aux administrateurs pour leur gestion
7. Anniversaire FFAAB avril 2016
8. « *Nuit de l'Obscurité* » 2015 et 2016
9. Projets et initiatives en cours et à venir.
10. Divers

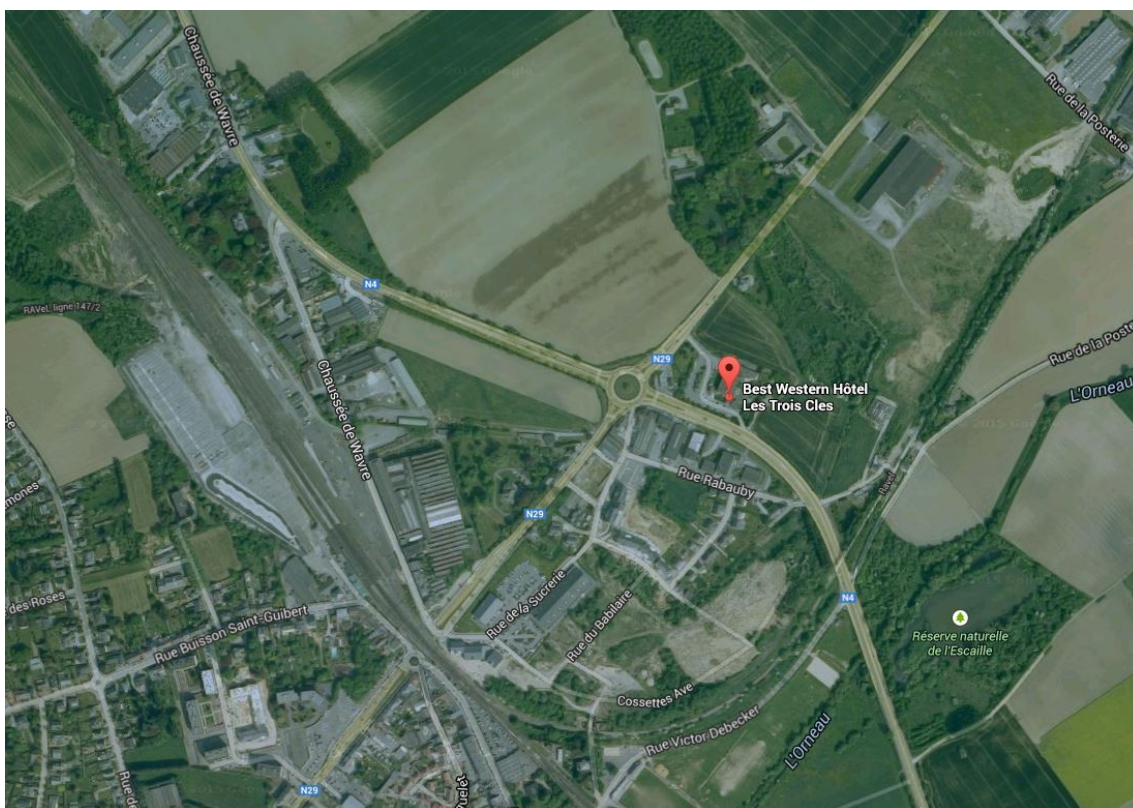
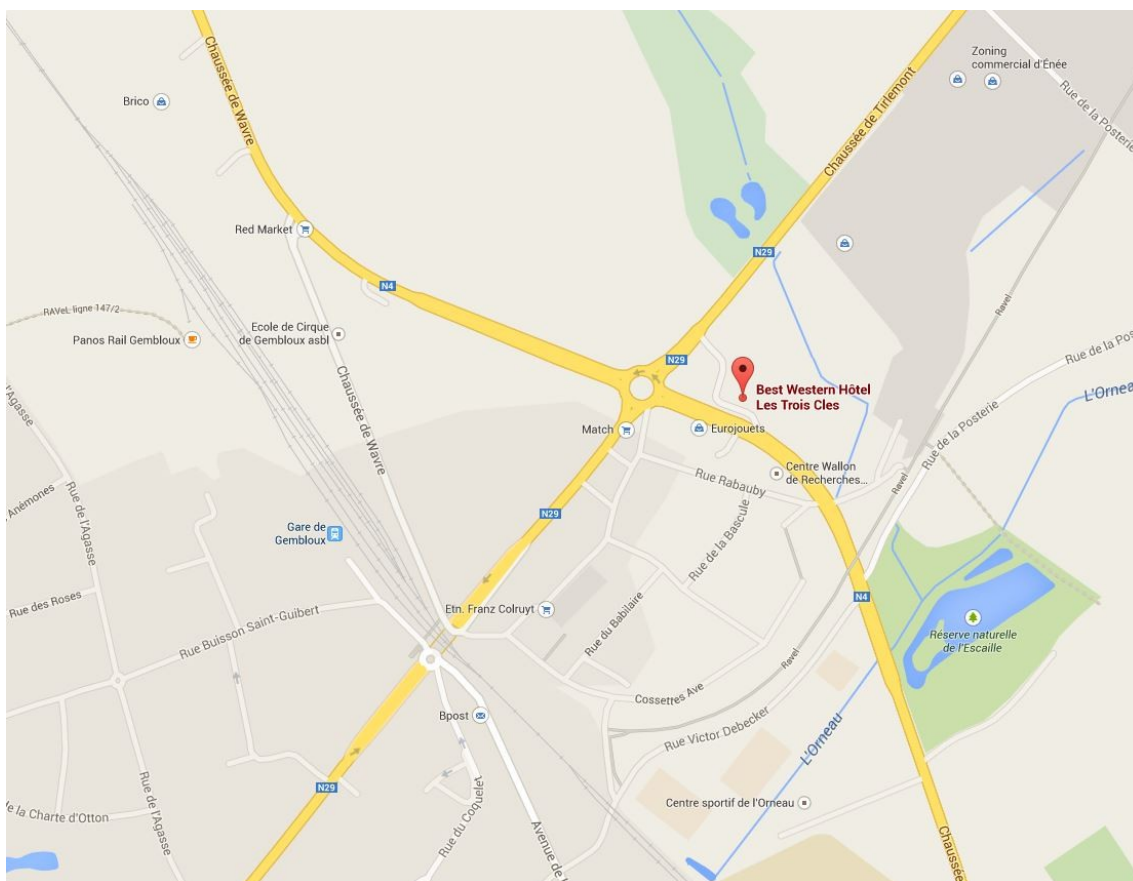
En cas d'impossibilité de participer, il vous est possible d'être représenté par un autre membre effectif, comme prévu aux statuts. Pour cela, il vous faut établir une procuration suivant un des modèles qui vous sont fournis en annexe de cette convocation puis la communiquer à la personne qui vous représentera.

Nos statuts prévoient que chaque membre effectif ne peut être porteur que d'une seule procuration. Il est donc important de **contacter en préalable** la personne à qui vous désirez donner une procuration afin d'être sûr qu'elle soit présente à la réunion et libre de toute autre procuration. Les associations membres effectifs ont toujours la possibilité de choisir un autre délégué que le délégué habituel.

D'après la loi sur les ASBL, 1/20<sup>ème</sup> des membres effectifs, c'est-à-dire dans notre cas **1** membre effectif peut également exiger qu'un point soit porté par vous à l'ordre du jour. Vous disposez jusqu'au **lundi 14 mars 2016** pour avertir le Secrétaire de votre décision d'apporter un point supplémentaire à l'ordre du jour.

Philippe VANGROOTLOON  
Secrétaire  
Tél : 0499.16.26.02 (gsm) et 071.32.58.18  
[philippe.vangrootloon@gmail.com](mailto:philippe.vangrootloon@gmail.com)  
Rue Pays de Liège, 30  
B-6061 Montignies sur Sambre

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
ASBL



Hôtel Best Western « Les 3 clés », Chaussée de Namur 17 à B-5030 GEMBOUX  
[www.3cles.be](http://www.3cles.be)

---

Rue du Dolberg, 7 B-6780 Messancy  
N° d'entreprise : 0809.876.952  
[www.ascen.be](http://www.ascen.be)

# BUDGET 2017

## Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

### Recettes

Cotisations	465,00 €
Dons	
Subsides	

**total recettes :** 465,00 €

### Dépenses

Frais de compte	30,00 €
hebergement du site	15,00 €
Frais de timbre	20,00 €
Matériel publicitaire	100,00 €
Divers kits pedagogiques	250,00 €
Cotisation IEW	45,00 €

**total dépenses :** 460,00 €

### Solde

**5,00 €**

Reprise 2015 969,58 €

Disponible au 31/12/2016 974,58 €



# BUDGET 2016

## Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)  
Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy  
N° Entreprise : 0809.876.952

### Recettes

Cotisations	500,00 €
Dons	
Subsides	

**total recettes :** 500,00 €

### Dépenses

Frais de compte	25,00 €
hebergement du site	15,00 €
Frais de timbre	5,00 €
Cotisation IEW	45,00 €
Matériel publicitaire	200,00 €
Divers	150,00 €

**total dépenses :** 440,00 €

### Solde

**60,00 €**

Reprise 2015 1.215,00 €

Disponible au 31/12/2016 1.275,00 €

# ÉTAT DU PATRIMOINE

## Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

### ANNÉE 2015

Avoirs		Dettes	
Immeubles (terrains, ...)		Dettes financières	
– appartenant à l'association en pleine propriété			
– autres			
Machines		Dettes à l'égard des fournisseurs	
– appartenant à l'association en pleine propriété			
– autres			
Mobilier et matériel roulant		Dettes à l'égard des membres	
– appartenant à l'association en pleine propriété			
– autres			
Stocks		Dettes fiscales, salariales et sociales	
Créances		Produits à reporter	
Placements de trésorerie			
Liquidités	<b>1 184,27 €</b>		
Autres actifs		Autres dettes	

# ÉTAT DES DÉPENSES ET RECETTES

## Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

### ANNÉE 2015

Dépenses		Recettes	
		Reprise	969,58 €
Marchandises		Cotisations	485,00 €
Rémunérations		Dons et legs	
Biens et services divers		Subsides	
Autres dépenses	270,31 €	Autres recettes	0,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>270,31 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>1 454,58 €</b>

# RECETTES

Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

ANNÉE 2015

Date enregistrement	Description	Banque 1		Compte terme		Caisse 1		Caisse 2		Montant total	Recettes						
		N°	Montant	N°	Montant	N°	Montant	N°	Montant		Cotisations	Dons	Subsides	Montant	Autres description		
01/01/15	Reprise 2014		969,58 €							969,58 €							
8-janv.	Astrovega	1	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
8-janv.	Philippe Demoulin	2	10,00 €							10,00 €	10,00 €						
17-févr.	Philippe Vangrootloon	3	10,00 €							10,00 €	10,00 €						
17-févr.	Francis Venter	4	10,00 €							10,00 €	10,00 €						
17-févr.	Cercle astronomes Amateurs Pays de Charleroi	5	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
17-févr.	Eurastro	6	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
17-févr.	Centre Astronomique Mosan	7	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
17-févr.	Charleroi Astronomie	8	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
17-févr.	Jean Pierre Swing	9	10,00 €							10,00 €	10,00 €						
17-févr.	Jean-Marie Mengeot	10	10,00 €							10,00 €	10,00 €						
17-févr.	Alff Van den Broeck Michel et Marie-Laure	11	10,00 €							10,00 €	10,00 €						
17-févr.	Fernand van Den Abeel	12	5,00 €							5,00 €	5,00 €						
17-févr.	Lemaire - Minsart	13	5,00 €							5,00 €	5,00 €						
17-févr.	ASBL CNB SPIA Astronomie Centre Ardenne	14	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
17-févr.	GAS	15	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
17-févr.	CAOLLN	16	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
19-mai	Marie Roy	17	10,00 €							10,00 €	10,00 €						
9-juin	Adhérents Individuels	18	95,00 €							95,00 €	95,00 €						
9-juin	Thierry H-Degroote	19	10,00 €							10,00 €	10,00 €						
9-juin	Roland Boninsegna	20	10,00 €							10,00 €	10,00 €						
7-sept.	Igot Eliane	21	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
7-sept.	Latitude 5050	22	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
7-sept.	Allaert Dumoulin	23	5,00 €							5,00 €	5,00 €						
7-sept.	Yves van STI	24	5,00 €							5,00 €	5,00 €						
7-sept.	Université de Mons	25	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
7-sept.	FFAAB	26	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
7-sept.	Astronamur	27	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
7-sept.	Société Astronomique de Liège	28	20,00 €							20,00 €	20,00 €						
			0,00 €							0,00 €		0,00	0,00				
			<b>1 454,58 €</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>1 454,58 €</b>	<b>485,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 €</b>			

# DÉPENSES

**Association sans but lucratif**

**Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)**

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

**ANNÉE 2015**

	Date enregistrement	Description	Banque 1		Compte terme		Caisse 1		Caisse 2		Montant total	Dépenses							
			N°	Montant	N°	Montant	N°	Montant	N°	Montant		Marchandises	Salaires	Services biens	Autres				
															Montant	Description			
	1-janv-15	ouverture																	
1	17-févr-15	Frais de gestion carte de banque		14,40 €							14,40 €								
2	17-fevr-15	Frais de gestion		3,00 €							3,00 €								
3	17-fevr-15	Frais de port		0,70 €							0,70 €								
4	19-mai-15	IEW cotisation ASCEN 2015		45,00 €							45,00 €								
5	19-mai-15	Frais de gestion		3,00 €							3,00 €								
6	7-sept-15	Frais de port		0,72 €							0,72 €								
7	7-sept-15	Frais de gestion		3,00 €							3,00 €								
8	7-sept-15	Remboursement J. Rygaerts membres adhérents		22,50 €							22,50 €								
9	7-sept-15	Boite à lumière		118,61 €							118,61 €								
10	7-sept-15	Flyers		55,66 €							55,66 €								
11	31-déc-15	Frais de gestion		3,00 €							3,00 €								
12	31-déc-15	Frais de port		0,72 €							0,72 €								
	31-déc-14	cloture																	
<b>Total des dépenses:</b>				<b>270,31 €</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>270,31 €</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 €</b>			

# REGISTRE DES MEMBRES ADHÉRENTS AU 3 AOÛT 2015

Association Sans But Lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

N°	Nom ou dénomination sociale	Prénom ou forme juridique	Adresse ou siège social	Mail
1	VAN DEN BROECK	Michel	Mont de Zatrou, 1 B-6830 Les Hayons	<a href="mailto:fermedesfees@busmail.net">fermedesfees@busmail.net</a>
2	ALFF	Marie-Laure	Mont de Zatrou, 1 B-6830 Les Hayons	<a href="mailto:fermedesfees@busmail.net">fermedesfees@busmail.net</a>
3	VAN DEN ABBEEL	Fernand	Rue de Fayet, 8 B-6870 Saint-Hubert	<a href="mailto:fernand.vandenabeele@skynet.be">fernand.vandenabeele@skynet.be</a>
4	LEMAIRE	Stéphane	Rue pierre du diable, 35 Bte 56 B-5100 Jambes	<a href="mailto:Stephane.Lemaire@mil.be">Stephane.Lemaire@mil.be</a>
5	LEDENT	Francis	Rue des Viviers 13B 6540 Lobbes	<a href="mailto:francis.ledent@unilever.com">francis.ledent@unilever.com</a>
6	RYGAERTS	Sophie	Rue du Château 141 5630 Senzeilles	<a href="mailto:sophie.rygaerts@gmail.com">sophie.rygaerts@gmail.com</a>
7	DEVOS	Michel	Rue Hoyas 9 6001 Marcinelle	
8	GREFFE	Jean-Louis	Rue de l'Ange 21 6001 Marcinelle	<a href="mailto:jean-louis.greffe@laposte.net">jean-louis.greffe@laposte.net</a>
9	BLAVIER	Philippe	Rue du Château 141 5630 Senzeilles	<a href="mailto:pb.blavier@gmail.com">pb.blavier@gmail.com</a>
10	VULLO	Carolina	Chaussée de Lodelinsart 109/12 6060 Gilly	<a href="mailto:casquetina@hotmail.com">casquetina@hotmail.com</a>
11	GOLARD	Ghislaine	Rue Vandamme 1 6120 Jamioux	<a href="mailto:ghmiserque@gmail.com">ghmiserque@gmail.com</a>
12	MISERQUE	Pol	Rue Vandamme 1 6120 Jamioux	<a href="mailto:polmiserque@gmail.com">polmiserque@gmail.com</a>
13	CASTIAUX	Nicole	Rue de Bommerée 6110 Montigny-le-Tilleul	<a href="mailto:nicole.castiaux@hotmail.com">nicole.castiaux@hotmail.com</a>
14	KNOOPS	André	Rue Esclinchamps 7 6470 Sivry	<a href="mailto:andre.knoops@belgacom.net">andre.knoops@belgacom.net</a>
15	GIGLIO	Giuseppe	Rue de Leernes 27 6111 Landelies	<a href="mailto:marlanog@voo.be">marlanog@voo.be</a>
16	WATTIAUX	Jean-Pierre	Rue Mondron 68 6042 Lodelinsart	<a href="mailto:charlie-isa@hotmail.com">charlie-isa@hotmail.com</a>
17	BARTOLOTTA	Emanuela	Rue du Bosquet 77 6181 Gouy-Lez-Pieton	<a href="mailto:emanuela-b@hotmail.com">emanuela-b@hotmail.com</a>
18	DOLLINGER	Fernanda	Rue de Douai 2 F.62 Bois leux au Mont	
19	DOFFINY	Jacques	Avenue Bois des Sartis 1 6111 Landelies	<a href="mailto:jdoffiny@hotmail.com">jdoffiny@hotmail.com</a>
20	DOFFINY	Luce	Rue Fard herbe 13 F.62 Lens	<a href="mailto:luce@doffiny.com">luce@doffiny.com</a>
21	ALLAER	Eric	Rue des Ecoles, 12 B-4537 Chapon-Seraing	<a href="mailto:e.allaer@skynet.be">e.allaer@skynet.be</a>
22	LAURENT	Julien		<a href="mailto:nekto_man@hotmail.com">nekto_man@hotmail.com</a>
23	CARMINATI	Caroline	rue de la Folie 61 7062 Naast	<a href="mailto:caroline.carminati@hotmail.com">caroline.carminati@hotmail.com</a>
24	BARTHELEMY	Thomas	Rue Saint Alexandre 55 7100 La Louvière	<a href="mailto:Thomas.barthelemy@hotmail.com">Thomas.barthelemy@hotmail.com</a>
25	HOUDY	Hélène	Rue Nestor Martin 32 6032 Mont sur Marchienne	
26	DE SMET	Josiane	Rue Nicolai 20 6043 Ransart	<a href="mailto:jd.desmet@rutele.be">jd.desmet@rutele.be</a>
27	SIKE	Isabelle	Rue A Thiebaut 16 6280 Gerpinnes	<a href="mailto:isasike@hotmail.com">isasike@hotmail.com</a>
28	SWINGS	Jean-Pierre	Ruelle Colèt, 3 à B-4163 Anthisnes	<a href="mailto:swings@astro.ulg.ac.be">swings@astro.ulg.ac.be</a>

# REGISTRE DES MEMBRES ADHÉRENTS AU 3 AOÛT 2015

Association Sans But Lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

N°	Nom ou dénomination sociale	Prénom ou forme juridique	Adresse ou siège social	Date inscription	Date retrait ou exclusion	Motif du retrait ou de l'exclusion
1	VAN DEN BROECK	Michel	Mont de Zatrou, 1 B-6830 Les Hayons	15/03/2009		
2	ALFF	Marie-Laure	Mont de Zatrou, 1 B-6830 Les Hayons	15/03/2009		
	MAILLARD	Jean-Marie		18/01/2013	12/04/2014	par décision du CA 12/4/2014
	THOMPSON	Frédérik	Prehyr, 80 à B-5580 Rochefort	1/09/2010	31/12/2012	par décision du CA 9/6/2012
3	VAN DEN ABBEEL	Fernand	Rue de Fayet, 8 B-6870 Saint-Hubert	19/10/2010		
	CAAPC	Association de fait		19/04/2011	29/06/2012	par décision du CA 29/6/2013
	MEURISSE	Pierre	Rue des Rallonges 6 B-7870 Montignies-Lez-Lens	14/02/2012	13/06/2015	par décision du CA 13/6/2015
	GILLARD	Jean		28/02/2012	29/06/2012	par décision du CA 29/6/2013
	JOWA	Elisabeth	Rue Monceau, 21 B-4987 Stoumont	12/11/2012	13/06/2015	par décision du CA 13/6/2015
4	LEMAIRE	Stéphane	Rue pierre du diable, 35 Bte 56 B-5100 Jambes	29/11/2012		
	CONTOR	Claude			12/04/2014	par décision du CA 12/4/2014
5	LEDENT	Francis	Rue des Viviers 13B 6540 Lobbes	1/05/2015		
6	RYGAERTS	Sophie	Rue du Château 141 5630 Senzeilles	30/04/2015		
7	DEVOS	Michel	Rue Hoyas 9 6001 Marcinelle	29/04/2015		
8	GREFFE	Jean-Louis	Rue de l'Ange 21 6001 Marcinelle	3/05/2015		
9	BLAVIER	Philippe	Rue du Château 141 5630 Senzeilles	30/04/2015		
10	VULLO	Carolina	Chaussée de Lodelinsart 109/12 6060 Gilly	6/05/2015		
11	GOLARD	Ghislaine	Rue Vandamme 1 6120 Jamioux	28/05/2015		
12	MISERQUE	Pol	Rue Vandamme 1 6120 Jamioux	28/05/2015		
13	CASTIAUX	Nicole	Rue de Bommerée 6110 Montgny-le-Tilleul	28/05/2015		
14	KNOOPS	André	Rue Esclinchamps 7 6470 Sivry	17/05/2015		
15	GIGLIO	Giuseppe	Rue de Leernes 27 6111 Landelies	27/05/2015		
16	WATTIAUX	Jean-Pierre	Rue Mondron 68 6042 Lodelinsart	27/05/2015		
17	BARTOLOTTA	Emanuela	Rue du Bosquet 77 6181 Gouy-Lez-Pieton	28/05/2015		
18	DOLLINGER	Fernanda	Rue de Douai 2 F.62 Bois leux au Mont	28/05/2015		
19	DOFFINY	Jacques	Avenue Bois des Sartis 1 6111 Landelies	28/05/2015		
20	DOFFINY	Luce	Rue Fard herbe 13 F.62 Lens	28/05/2015		
21	ALLAER	Eric	Rue des Ecoles, 12 B-4537 Chapon-Seraing	30/07/2015		

N°	Nom ou dénomination sociale	Prénom ou forme juridique	Adresse ou siège social	Date inscription	Date retrait ou exclusion	Motif du retrait ou de l'exclusion
22	LAURENT	Julien		10/06/2015		
23	CARMINATI	Caroline	rue de la Folie 61 7062 Naast	10/06/2015		
24	BARTHELEMY	Thomas	Rue Saint Alexandre 55 7100 La Louvière	10/06/2015		
25	HOUDY	Hélène	Rue Nestor Martin 32 6032 Mont sur Marchienne	10/06/2015		
26	DE SMET	Josiane	Rue Nicolai 20 6043 Ransart	10/06/2015		
27	SIKE	Isabelle	Rue A Thiebaut 16 6280 Gerpennes	10/06/2015		
28	SWINGS	Jean-Pierre	Ruelle Colèt, 3 à B-4163 Anthisnes	13/06/2015		



# REGISTRE DES MEMBRES EFFECTIFS AU 13 JUIN 2015

Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952

N°	Nom ou dénomination sociale	Prénom ou forme juridique	Adresse ou siège social
1	Astronomie Centre Ardenne, section des Cercles des Naturalistes de Belgique	ASBL	Rue des Ecoles, 21 à B-5670 Vierves sur Viroin
2	Charleroi Astronomie	ASBL	Avenue Reine Elisabeth, 14 à B-6280 Villers-Poterie
3	Club Astro d'Ottignies-Louvain-la-Neuve	association de fait	Rue du Presbytère, 12 à B-1350 Orp-Jauche
4	Société Astronomique de Liège	ASBL	Avenue de Cointe, 5 à B-4000 Liège
5	Astronamur	ASBL	Rue Charles Zoude, 53 à B-5000 Namur
6	Groupe Astronomie de Spa	ASBL	Rue des Petits Sapins, 39 à B-4900 Spa
7	Astroclub Véga	association de fait	Nerviersstraat, 19 à B-2018 Antwerpen
8	Olympus Mons, Cercle d'Astronomie de l'Université de Mons-Hainaut	personnalité civile (loi du 7 juillet 1920)	Place du Parc, 20 à B-7000 Mons
9	Fédération Francophone d'Astronomes Amateurs de Belgique	ASBL	Clos du Versant, 3 à B-1410 Waterloo
10	EurAstro	association de fait	Helfendorfer Str., 7/4 à D-81671 München
11	BONINSEGNA	Roland	Rue de Mariembourg, 45 à B-5670 Dourbes
12	MENGEOT	Jean-Marie	Rue Charles Zoude 53 à B-5000 Namur
13	HANON-DEGROOTE	Thierry	Rue du long Chêne, 37 à B-1970 Wezembeek
14	Cercle Astronomique Mosan	ASBL	Herbuchenne, 50 à B-5500 Dinant
15	VENTER	Francis	Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy
16	DEMOULIN	Philippe	Rue Saint-Maur, 95 à B-4000 Liège
17	VANGROOTLOON	Philippe	Rue Pays de Liège, 30 à B-6061 Montignies sur Sambre
18	ROY	Marie	Rue du Château, 12A à B-5030 Grand Manil
19	BRUCATO	Alexis	Rue du Presbytère, 12 à B-1350 Orp-Jauche
20	Cercle d'Astronomes Amateurs du Pays de Charleroi (CAAPC)	ASBL	Rue François Reconnu, 73 à B-6061 Montignies-sur-Sambre

# REGISTRE DES MEMBRES EFFECTIFS

Association sans but lucratif

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)

Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy

N° Entreprise : 0809.876.952


N°	Nom ou dénomination sociale	Prénom ou forme juridique	Adresse ou siège social	Date demande	Date admission	Date retrait ou exclusion	Motif admission	Motif retrait / exclusion
1	Astronomie Centre Ardenne, section des Cercles des Naturalistes de Belgique	ASBL	Rue des Ecoles, 21 à B-5670 Vierves sur Viroin	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
2	Charleroi Astronomie	ASBL	Avenue Reine Elisabeth, 14 à B-6280 Villers-Poterie	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
	Waterloo Astronomie	association de fait	Clos du Versant, 3 à B-1410 Waterloo	15/12/2008	15/12/2008	11/05/2010	membre association de fait ASCN	Abandon -> membre adhérent (mail 11 mai 2010)
3	Club Astro d'Ottignies-Louvain-la-Neuve	association de fait	Rue du Presbytère, 12 à B-1350 Orp-Jauche	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
4	Société Astronomique de Liège	ASBL	Avenue de Cointe, 5 à B-4000 Liège	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
5	Astronamur	ASBL	Rue Charles Zoude, 53 à B-5000 Namur	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
6	Groupe Astronomie de Spa	ASBL	Rue des Petits Sapins, 39 à B-4900 Spa	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
7	Astroclub Véga	association de fait	Nerviersstraat, 19 à B-2018 Antwerpen	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
8	Olympus Mons, Cercle d'Astronomie de l'Université de Mons-Hainaut	personnalité civile (loi du 7 juillet 1920)	Place du Parc, 20 à B-7000 Mons	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
9	Fédération Francophone d'Astronomes Amateurs de Belgique	ASBL	Clos du Versant, 3 à B-1410 Waterloo	15/12/2008	15/12/2008		membre association de fait ASCN	
10	EurAstro	association de fait	Helfendorfer Str., 7/4 à D-81671 München	15/12/2008	15/12/2008		membre association de fait ASCN	
11	BONINSEGNA	Roland	Rue de Marienbourg, 45 à B-5670 Dourbes	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
	SWINGS	Jean-Pierre	Ruelle Colêt, 3 à B-4163 Anthistes	15/12/2008	15/12/2008		membre association de fait ASCN	Démission : mail du 3 avril 2015
	KOECKELEBERGH	André	Rue des Trieux, 57 à B-5651 Rognée (Walcourt)	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	Décès 23 juin 2014
12	HANON-DEGROOTE	Thierry	Rue du long Chêne, 37 à B-1970 Wezembeek	15/12/2008	15/12/2008		fondateur	
	MASSAER	Pierre	Rue du Grandchamp, 10 à B-6200 Châtelet	3/02/2009	30/05/2009	30/05/2009	par décision du CA du 30.05.2009	Abandon -> délégué Astronamur
	PULINX	Émile-Marie	Rue de Ferrières, 30 à B-1341 Céroux-Mousty	17/02/2009	30/05/2009	14/06/2012	par décision du CA du 30.05.2009	Démission : mail du 14 juin 2012
	MATHAY	Marc	Nacherstrooss, 38 à L-9674 Nacher Route (GDL)	23/02/2009	30/05/2009	13/06/2012	par décision du CA du 30.05.2009	Démission : mail du 13 juin 2012
	RICHIR	Maxime	Rue Ruplémont, 12 à B-5000 Namur	28/04/2009	30/05/2009	21/01/2010	par décision du CA du 30.05.2009	Abandon -> membre adhérent
13	Cercle Astronomique Mosan	ASBL	Herbuchenne, 50 à B-5500 Dinant	24/04/2009	30/05/2009		par décision du CA du 30.05.2009	
	DE KERCHOVE	Amaury	Avenue du Château, 6 à B-7941 Attre	27/05/2009	30/05/2009	8/09/2012	par décision du CA du 30.05.2009	Démission (communication tél avec P. Vangrootloon)
	Cercle Scientifique de Charleroi	association de fait	Try des Marais, 90 à B-5651 Tarcienne	1/03/2010	29/03/2010	17/04/2011	par décision des administrateurs du 29.03.2010	Abandon -> membre adhérent CAAPC
	DELSAUX	Guillaume	Place Léopold, 28 à B-6460 Chimay	5/05/2010	5/05/2010	1/07/2012	par décision des administrateurs du 05.05.2010	Abandon -> a déménagé sans laisser d'adresse
14	VENTER	Francis	Rue du Dolberg, 7 à B-6780 Messancy	24/09/2010	1/01/2011		par décision des administrateurs du 24.09.2010	

N°	Nom ou dénomination sociale	Prénom ou forme juridique	Adresse ou siège social	Date demande	Date admission	Date retrait ou exclusion	Motif admission	Motif retrait / exclusion
	MENGEOT	Jean-Marie	Rue Charles Zoude 53 à B-5000 Namur	24/09/2010	1/01/2011	29/06/2013	par décision des administrateurs du 24.09.2010	Démission lors de l'AG 29/06/13
15	DEMOULIN	Philippe	Rue Saint-Maur, 95 à B-4000 Liège	24/09/2010	1/01/2011		par décision des administrateurs du 24.09.2010	
16	VANGROOTLOON	Philippe	Rue Pays de Liège, 30 à B-6061 Montignies sur Sambre	24/09/2010	1/01/2011		par décision des administrateurs du 24.09.2010	
	CONTOR	Claude	inconnue	9/11/2010	15/11/2010	12/04/2014	par décision des administrateurs du 15.11.2010	Effectif -> Adherent decision AG 12/4/2014
	BERTRAND	Pierre	Avenue du Panthéon, 89 à B-1081 Bruxelles	20/04/2011	27/04/2011	14/05/2013	par décision des administrateurs du 27.11.2011	décédé le 14 mai 2013
17	ROY	Marie	Rue du Château, 12A à B-5030 Grand Manil	10/01/2013	10/01/2013		par décision des administrateurs du 10.01.2013	
18	BRUCATO	Alex	Rue du Presbytère, 12 à B-1350 Orp-Jauche	25/06/2013	26/06/2013		par décision des administrateurs du 26.06.2013	
19	Cercle d'Astronomes Amateurs du Pays de Charleroi (CAAPC)	ASBL	Rue François Reconnu, 73 à B-6061 Montignies-sur-Sambre	19/01/2014	26/01/2014		par décision des administrateurs du 26.01.2014	
20	MENGEOT	Jean-Marie	Rue Charles Zoude 53 à B-5000 Namur	8/07/2014	8/07/2014			

# PROCURATION Pour association

Conformément aux statuts de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) ASBL, je soussigné  
WANLIN Christian , président  
de ACA, Astronomie Centre Ardenne  
donne pouvoir à Mr Francis Venter,  
de représenter notre association, avec faculté de substitution, et de voter lors  
des décisions prises à l'Assemblée Générale de l'ASCEN du 19 mars 2016.

Le 5 mars 2016, à Neufchâteau .

Bon pour pouvoir  


# PROCURATION Pour association

Conformément aux statuts de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) ASBL, je soussigné  
Julien LEMAIRE, administrateur d'AstroNamur,  
donne pouvoir à Mr Thierry Hanon-Degroote,  
de représenter notre association, avec faculté de substitution, et de voter lors  
des décisions prises à l'Assemblée Générale de l'ASCEN du 19 mars 2016.

Le 07/03/2016, à Forville.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Lemaire', with a stylized flourish extending to the right.

# PROCURATION Pour individuel

Conformément aux statuts de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) ASBL,  
je soussigné Roland BONINSEGNA  
donne pouvoir à Mr Jacques RYGAERTS  
de me représenter, avec faculté de substitution, et de voter lors des décisions  
prises à l'Assemblée Générale de l'ASCEN du 19 mars 2016.

Le 16 février 2016 à Dourbes

Roland BONINSEGNA


*Bon pour pouvoir*



# PROCURATION Pour association

Conformément aux statuts de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) ASBL, je soussigné  
Marc Magonet, président du Cercle Astronomique Mosan,  
donne pouvoir à Mr Marteleur Joseph,  
de représenter notre association, avec faculté de substitution, et de voter lors  
des décisions prises à l'Assemblée Générale de l'ASCEN du 19 mars 2016.

Le 17/05/2016, à Dinant.

Bon pour pouvoir.  
Marc MAGONET  


**[La signature doit être précédée des mots manuscrits « BON POUR POUVOIR »]**

**[NB : tous les textes entre crochets [ ] doivent être remplacés ou supprimés du document Word avant impression et signature !!!]**



Francis Venter &lt;francis.venter@gmail.com&gt;

---

**[ASCEN2213] Grippe**

---

**Jean-Luc L. J. DIGHAYE** <jdighaye@t-online.de>

18 mars 2016 à 09:15

Répondre à : [pollution-lumineuse@googlegroups.com](mailto:pollution-lumineuse@googlegroups.com)À : "pollution-lumineuse@googlegroups.com" <[pollution-lumineuse@googlegroups.com](mailto:pollution-lumineuse@googlegroups.com)>

Monsieur le Président, cher Francis,

J'ai actuellement la grippe. Je ne pourrai donc pas assister à l'AG demain.

Si c'est encore possible, j'aimerais que Philippe Demoulin représente EurAstro.

Merci d'avance, jld

--

Vous recevez ce message, car vous êtes abonné au groupe Google Groupes "Pollution Lumineuse".

Pour vous désabonner de ce groupe et ne plus recevoir d'e-mails le concernant, envoyez un e-mail à l'adresse [pollution-lumineuse+unsubscribe@googlegroups.com](mailto:pollution-lumineuse+unsubscribe@googlegroups.com).

Pour envoyer un message à ce groupe, envoyez un e-mail à l'adresse [pollution-lumineuse@googlegroups.com](mailto:pollution-lumineuse@googlegroups.com).

Visitez ce groupe à l'adresse <https://groups.google.com/group/pollution-lumineuse>.

Pour obtenir davantage d'options, consultez la page <https://groups.google.com/d/optout>.



# PROCURATION

Conformément aux statuts de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) ASBL, je soussigné Emmanuël JEHIN, président du Groupe Astronomie de Spa, donne pouvoir à Mr Philippe VAN GELDEREN, de représenter notre association, avec faculté de substitution, et de voter lors des décisions prises à l'Assemblée Générale de l'ASCEN du 19 mars 2016.

Le 17 mars 2016, à Spa.

# PROCURATION

## Pour individuel

Conformément aux statuts de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) ASBL,  
je soussigné Jean-Marie Mengeot  
donne pouvoir à Mr Alex Brucato  
de me représenter, avec faculté de substitution, et de voter lors des décisions prises  
à l'Assemblée Générale de l'ASCEN du 19 mars 2016.

Le 18 mars 2016, à Namur

Bon pour pouvoir.



**[La signature doit être précédée des mots manuscrits « BON POUR POUVOIR », formule qui s'emploie dans certains actes donnant pouvoir à quelqu'un et qui se met avant la signature.]**

**[NB : tous les textes entre crochets [ ] doivent être remplacés ou supprimés du document Word avant impression et signature !!!]**